

SOUTENEZ

L'école Saint Joseph à Saint Marc sur Mer
SAINT NAZAIRE



-Des travaux de
peinture en
classe de GS-CP
-Des voiles
d'ombrage **par**
la cour

- **Particuliers** : 66% du don vient en réduction de l'impôt sur le revenu. Ainsi un don de 100€ ne coûte que 34€ dans la limite de 20% du revenu imposable.
- **Entreprises** : 60% du don est déductible des impôts dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.



Je soutiens

L'école Saint Joseph à Saint Marc sur Mer
SAINT NAZAIRE



- Je fais un don occasionnel ou régulier sur www.soutenir.ec44.fr
- Ou je renvoie ce coupon, avec mon chèque à l'ordre de la Fondation de la Providence, à :
Gestion des dons : DDEC44, 15 rue Leglas-Maurice 44000 Nantes

Je fais un don de :

☐ 50€ ☐ 70€ ☐ 100€ ☐ Autre montant : €

- Afin de vous envoyer un reçu fiscal, merci de compléter les informations ci-dessous :

Don fait : ☐ par un particulier ☐ par une entreprise

Nom/prénom :

Société :

Adresse : CP :

Ville :

Email :

Téléphone (facultatif) :

Conformément à la loi Informatique et libertés du 06.01.78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à contact@ec44.fr



Madame, Monsieur,

L'école Saint Joseph existe depuis 150 ans et accueille chaque année près de 95 enfants.

Notre établissement est un lieu où chaque élève a la chance de grandir, d'apprendre et de s'épanouir. Pour continuer à offrir à nos élèves les meilleures conditions d'apprentissage et des activités variées, nous souhaitons poursuivre cette année des travaux dans l'école :

**Repeindre la classe de GS-CP
Equiper la cour de voiles d'ombrage**

Ce projet porté avec enthousiasme par nos équipes a besoin de votre mobilisation pour se concrétiser. En effet nos initiatives, bien qu'essentielles nécessitent des ressources financières que nous ne pouvons pas toujours couvrir par nos budgets actuels. C'est pourquoi nous faisons appel à la générosité de nos familles et de notre communauté.

Chaque don, quel qu'en soit le montant, contribuera à faire de **l'école Saint Joseph à Saint Marc sur Mer** un lieu encore plus chaleureux et stimulant pour nos jeunes.

De plus, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% du revenu net imposable. Si vous faites un don pour le compte d'une entreprise, vous pouvez bénéficier d'une réduction de l'impôt sur les sociétés (IS) de 60% du montant total des dons effectués au cours d'un exercice fiscal, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. La Fondation de la Providence étant seule habilitée à établir des reçus fiscaux, c'est donc par elle que transiteront les dons collectés qui seront intégralement reversés à notre établissement.

Si vous souhaitez contribuer à notre projet, vous pouvez le faire via notre plateforme online, en sélectionnant **Ecole Saint Joseph Saint Marc sur Mer SAINT NAZAIRE** : <https://soutenir.ec44.fr/#donpar> ou en scanner le QR code



ou en établissant un chèque à l'ordre de la Fondation de la Providence, renvoyé à l'adresse suivante : Gestion des dons - DDEC44 - 15 rue Leglas-Maurice 44000 Nantes en y joignant le bulletin téléchargeable et en indiquant **Ecole Saint Joseph Saint Marc sur Mer ST NAZAIRE** (le don est ensuite reversé par la Providence à l'école)
ici : <https://soutenir.ec44.fr/wp-content/uploads/2025/02/bulletin-papier-cheque.pdf>

Conscients des contraintes financières propres à chaque famille, nous espérons que ce projet saura vous convaincre de son intérêt.

Nous vous remercions par avance pour votre solidarité et votre engagement envers notre établissement.

Avec nos sincères remerciements,

Sophie Moulévrier
Cheffe d'établissement

